

## Communiqué de presse

---

13/05/2026

### Les conseils communautaires en 2026

Le conseil communautaire est l'instance décisionnelle de l'EPCI des Portes d'Ariège Pyrénées. Il permet de réunir les 72 élus titulaires environ une fois tous les deux mois pour statuer sur les actualités de la collectivité. Il a été décidé d'organiser ces instances à rythme régulier sur l'ensemble du territoire de la CCPAP.

Tout citoyen est libre de pouvoir, s'il le souhaite, y assister ainsi que le presse.

- **JEUDI 23 AVRIL 2026** à 19 heures à la salle André Trigano au siège de la CCPAP
- **LUNDI 27 AVRIL 2026** à 19 heures à la salle André Trigano au siège de la CCPAP
- **JEUDI 18 JUIN 2026** à 19 heures à la salle André Trigano au siège de la CCPAP
- **JEUDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2026** à 19 heures à la salle André Trigano au siège de la CCPAP
- **JEUDI 12 NOVEMBRE 2026** à 19 heures à la salle André Trigano au siège de la CCPAP
- **JEUDI 17 DÉCEMBRE 2026** à 19 heures à la salle André Trigano au siège de la CCPAP